SÉANCE PUBLIQUE DE RENTRÉE

DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

ET DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS.

---

14 NOVEMBRE 1855.



PARIS.

IMPRIMÉ PAR E. THUNOT ET Cie.

RUE RACINE, 26, PRÈS DE L'ODÉON.

1855

SÉANCE PUBLIQUE DE RENTRÉE

DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

ET DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS.

---

14 NOVEMBRE 1855.

SÉANCE PUBLIQUE DE RENTRÉE

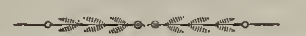
DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

ET DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS.

14 NOVEMBRE 1855.



L'École et la Société de pharmacie ont ouvert l'année scolaire, comme les années précédentes, par une séance solennelle, dans laquelle on a décerné les prix mérités par les élèves dans le concours de fin d'année, et par les compétiteurs des divers concours ouverts par la Société. Plusieurs discours nécrologiques relatifs aux collègues dont l'École et la Société déplorent la perte récente ont été lus dans cette séance, qui a été terminée par l'annonce des sujets de prix proposés par la Société de pharmacie pour les années 1856 et 1857.

ÉCOLE DE PHARMACIE.

CONCOURS POUR LES PRIX, ANNÉE 1855.

Le 21 août le concours pour les prix a été ouvert entre les élèves de l'École pratique.

Le concours se composait de trois épreuves :

1° Une composition écrite sur trois sujets qui devaient être les mêmes pour tous les concurrents.

2° Une épreuve pratique de toxicologie.

3° Une épreuve orale sur les parties de l'enseignement qui n'auraient pas été traitées dans les épreuves précédentes.

Voici les questions qui ont fait le sujet de la composition écrite :

Chimie. Des composés formés par le mercure avec l'oxygène, le soufre, le chlore, l'iode et le cyanogène.

Botanique. De la fécondation, considérée dans ses phénomènes préparatoires, immédiats et consécutifs.

Pharmacie. Des opérations pharmaceutiques qui nécessitent l'emploi de la chaleur; les définir, en établir les différences et en citer les principaux produits.

Comme épreuve toxicologique, les concurrents ont dû soumettre à l'analyse les 2 liquides suivants, qui ont été partagés entre eux en quantités égales.

1° 2 litres de lait additionnés de 1 gramme d'acide arsénieux parfaitement dissous.

2° 2 litres de vin rouge additionnés de 6 grammes de deutochlorure de mercure.

Après sept heures de travail exécuté sous la surveillance des

membres de la commission, chacun des concurrents a dû remettre un procès-verbal écrit de ses expériences appuyées des preuves matérielles.

La troisième épreuve a consisté dans la reconnaissance de :

24 plantes médicinales récentes.
24 articles secs de matière médicale.
16 minéraux.

Après cette reconnaissance, chaque candidat devait parler pendant un temps déterminé sur les produits utiles des plantes ombellifères.

La commission a puisé un quatrième et dernier élément du concours, dans l'examen des produits de 80 manipulations exécutées à l'École pratique.

Les résultats de toutes les épreuves ayant été réunis et comparés, sur la proposition des membres du jury, l'École assemblée dans la dernière séance du mois d'août, a décidé qu'un 1er prix était accordé à M. Gallois (Louis-Anathase-Edmond), né à Lagny (Seine-et-Marne).

Un 2e prix à M. Frogé (Georges), né à Niort (Deux-Sèvres).

Une mention honorable à M. Thomas.

RAPPORT SUR LE CONCOURS

RELATIF

A L'ANALYSE DU CHANVRE,

PAR M. E. ROBIQUET.

La Société de pharmacie a mis au concours, pour l'année 1855, la question suivante : *de l'Analyse du chanvre,* et une médaille d'or de la valeur de mille francs a été votée pour l'auteur du meilleur travail sur ce sujet.

Chargé par la commission des prix de rendre compte des mémoires parvenus entre ses mains, je viens aujourd'hui remplir cette tâche, en regrettant toutefois de n'avoir à présenter qu'un résultat encore incomplet.

Deux mémoires méritent de fixer l'attention de la Société. Le premier ne porte aucune devise et est inscrit sous le n° 3. Le nom de l'un des deux auteurs qui l'ont présenté se trouve, par mégarde, cité dans une phrase incidente. Votre commission a vu, dans ce seul fait, une infraction au règlement et s'est trouvée, à son grand regret, dans l'impossibilité de continuer la lecture de ce travail.

Le second mémoire, inscrit sous le n° 1, porte cette devise modeste et bien choisie :

Quæsivi, ut spero, inveni.

Il est écrit par un chimiste patient et consciencieux. A chaque pas on reconnaît l'homme qui recherche attentivement la vé-

rité, ne disant que ce qu'il voit réellement et ne procédant que du connu à l'inconnu.

Ce travail débute par une histoire chimique du chanvre : après quelques considérations historiques, toujours nécessaires en pareil cas, l'auteur signale les ouvrages où se trouvent consignées les propriétés thérapeutiques du *Cannabis indica* et dit quelques mots des chimistes qui se sont essayés à en faire l'analyse. Viennent ensuite des observations pleines d'intérêt sur les caractères botaniques du chanvre et sur le principe immédiat auquel sont dues ses singulières propriétés. Si la Société de pharmacie avait eu l'intention d'accorder le prix au meilleur travail sur le chanvre, certes le mémoire qui nous occupe eût été jugé digne d'obtenir la première récompense, mais le programme, tel qu'il a été tracé, exige qu'avant tout, les concurrents s'occupent de l'analyse complète de la plante. Or, le côté faible du manuscrit n° 1 est précisément la partie analytique. Hâtons-nous d'ajouter que si le résultat obtenu n'est pas plus complet, ce n'est pas à cause de l'inhabileté de l'expérimentateur, mais seulement parce que le temps lui a manqué pour mener son entreprise à bonne fin. Le programme du concours, tel que vous l'avez tracé, n'a donc pas été entièrement rempli par le second concurrent : toutefois, votre commission, considérant les efforts que ce chimiste a tentés, vous a proposé de lui accorder un encouragement de 500 francs, espérant que ce témoignage flatteur de l'estime que vous faites de ses premiers travaux, sera pour lui un puissant motif de continuer son œuvre et de chercher à atteindre le but dont il s'est déjà placé si près.

Il demeurera entendu que cette somme de 500 francs sera indépendante du prix de 1000 francs qui reste intégralement fixé pour le prochain concours. Comme il est nécessaire de sauvegarder les intérêts de l'auteur, dans le cas où il voudrait, comme nous l'espérons, se représenter au concours de 1856, l'encouragement voté par vous, cette année, ne sera délivré que quand il y aura eu jugement définitif.

En résumé, la Société de pharmacie ayant ratifié les conclusions de la commission, un encouragement de 500 francs est accordé à l'auteur du mémoire n° 1, et le terme du concours

pour l'analyse du chanvre fixé antérieurement au 1er juillet 1855 est prorogé jusqu'au 1er juillet 1856.

La chimie enregistrera alors, dans ses annales, l'histoire d'un nouveau principe immédiat, non moins curieux par sa composition que par son influence sur l'économie, et la Société de pharmacie aura contribué, une fois de plus, aux progrès de la science qu'elle s'est toujours plu à encourager.

RAPPORT SUR LES MÉMOIRES ENVOYÉS A LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE SUR L'ANALYSE DU NERPRUN.

Commissaires MM. GRASSI, DUCOM, RÉVEIL, ROBIQUET et LEFORT, rapporteur.

Vous savez, Messieurs, que dans le cours de l'année 1851, la Société de pharmacie de Paris avait proposé pour sujet de prix à décerner en 1853, l'analyse des fruits du nerprun.

La commission nommée alors a eu à juger les travaux de deux concurrents, mais après un examen attentif elle a acquis la conviction qu'aucun d'eux n'était digne de récompense.

La société, bien pénétrée de l'importance qu'il y aurait à connaître d'une manière exacte la composition des fruits du nerprun, a décidé que la question serait remise au concours pour la présente année et que le prix primitivement fixé à 1000 francs serait élevé à 2000 francs.

Deux nouveaux mémoires vous ont été remis à ce sujet, mais il résulte de leur examen qu'aucun d'eux n'a résolu le problème d'une manière assez complète pour que le prix puisse être décerné encore cette année.

Votre commission n'a pu s'empêcher de rendre justice aux efforts tentés par les concurrents : grâce à leurs nombreuses recherches beaucoup de points importants sont éclairés ou sur le point de l'être, aussi vient-elle vous proposer de proroger le terme du concours jusqu'au 1er juillet 1857.

Afin de réserver aux compétiteurs tous leurs droits pour l'avenir, nous n'entrerons pas dans le détail des expériences qui

ont été faites, qu'il nous soit seulement permis de consigner ici quelques observations.

Plusieurs substances très-intéressantes et auxquelles on a assigné des noms particuliers, auraient besoin, pour être définitivement acquises à la science, d'être mieux connues dans leur nature intime; nous recommanderons pour cela aux concurrents l'analyse immédiate et une étude approfondie des diverses combinaisons qu'elles peuvent produire avec les agents chimiques.

Certains échantillons nous ont paru constitués par des mélanges de matières nullement définies; les concurrents trouveront pour résoudre cette question, des renseignements précieux dans les travaux des savants qui se sont plus spécialement occupés de la séparation des matières organiques: ils ne doivent pas oublier non plus que, dans des recherches de ce genre, il ne suffit pas d'énoncer les substances que l'on suppose exister, par analogie, dans une matière organique, mais qu'il faut encore indiquer avec détail les réactions à l'aide desquelles on est parvenu à les isoler et à les reconnaître; c'est par ce moyen seulement que le contrôle devient possible.

En résumé, votre commission est d'avis que l'analyse du fruit du nerprun a fait cette année un pas très-sensible et elle ne saurait trop encourager les compétiteurs à persévérer dans l'œuvre qu'ils ont entreprise.

Tout doit leur faire espérer qu'avec de nouveaux et persévérants efforts, leurs labeurs seront couronnés du plus éclatant succès; la chimie, la médecine et l'industrie auront enfin trouvé la solution d'un problème qu'elles attendent depuis longtemps et la Société de pharmacie, pour son compte, se montrera toujours fière d'avoir contribué à ce résultat dans la limite de ses pouvoirs.

Les mémoires, écrits en français ou en latin, seront envoyés à M. le secrétaire général de la société de pharmacie, rue de l'Arbalète, 23, à Paris.

PROGRAMME D'UN PRIX

PROPOSÉ

PAR LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS.

LES EAUX DISTILLÉES.

PAR M. GRASSI.

Il existe bien peu de médicaments qui soient aussi souvent employés en pharmacie que les eaux distillées.

Leur mode de préparation, très-simple, n'a pas beaucoup varié jusque dans ces derniers temps où la distillation à la vapeur, rendue praticable par un appareil très-ingénieux et peu coûteux, adapté par M. Soubeiran à l'alambic ordinaire, est entré définitivement dans nos officines et dans les grands centres de fabrication des huiles essentielles.

Pour comprendre tout l'intérêt qui se rattache à l'étude des eaux distillées, il suffit de consulter les annales de la science; on y trouve, en effet, les travaux des pharmaciens et des chimistes dont s'honore notre époque. MM. Boutron et Frémy ont étudié l'eau distillée et l'huile essentielle de moutarde et de raifort. MM. Robiquet, Boutron, Guibourt, Fauré ont étudié l'eau distillée d'amandes amères. Enfin, MM. Liebig, Woehler et Bussy, qui ont fait voir par quelles réactions l'eau, l'émulsion, l'amygdaline, la synaptase et le myronate de potasse pouvaient donner naissance aux huiles essentielles d'amandes amères et de moutarde, nous ont dévoilé une classe de phénomènes chimiques du plus haut intérêt dans des travaux que l'on consultera toujours avec fruit.

Malgré ces importantes recherches et les observations particulières de quelques pharmaciens, l'histoire des eaux distillées présente encore des incertitudes qu'il importe de faire disparaître et que nous allons signaler.

Bien que l'huile essentielle soit le principe qui prédomine le plus ordinairement dans les eaux distillées, on ne saurait cependant considérer ces médicaments comme de simples solutions d'essences; l'expérience l'a prouvé et le raisonnement pouvait d'ailleurs le faire admettre *à priori*. Il est clair, en effet, que tous les matériaux susceptibles de se volatiliser et qui existent dans les plantes, passent avec l'eau pendant la distillation. Ainsi l'eau de cannelle contient de l'acide cinnamique, celle de valériane, les acides acétique et valérianique, l'eau de poivre est ammoniacale.

L'essence qui se trouve dans l'eau distillée est-elle la même que celle qui préexiste dans les plantes? pour l'eau de fleurs d'oranger, par exemple, il ne paraît pas en être ainsi.

On trouve encore dans les eaux distillées des matières organiques fort mal connues, dont la présence dans les eaux peut, dans le plus grand nombre des cas, être considérée comme accessoire, mais que nous ne pouvons cependant, sans expériences positives, considérer comme inertes.

La composition des eaux distillées des plantes inodores, présente encore bien plus d'incertitude, et l'on peut dire que nous ne savons presque rien à leur égard.

Les eaux distillées, récemment faites, présentent, quand elles n'ont pas été préparées à la vapeur, une odeur particulière qui disparaît à la longue, ou par une exposition brusque à une basse température. Quel est le changement qui se passe alors? est-ce une combinaison plus intime de l'eau et de l'essence, la transformation de quelque produit particulier, ou une simple modification moléculaire des produits déjà formés?

Mais c'est surtout au bout d'un certain temps que des modifications profondes et fâcheuses se font dans les eaux distillées.

Celles des plantes inodores s'altèrent et se putréfient très-vite, on ne pourrait les utiliser que par leur transformation préalable en sirop.

Les eaux distillées aromatiques résistent mieux à la décompo-

sition, cependant elles finissent par perdre leur odeur, laissent déposer des flocons et passent à la putréfaction.

Ces altérations sont surtout rapides quand les eaux sont exposées à la lumière; les changements qui se produisent alors nous sont complétement inconnus. Peut-on admettre que les essences qui existent dans ces eaux éprouvent des altérations analogues à celles qu'elles subissent quand elles sont exposées seules à l'air et à la lumière? que dans l'eau de cannelle, par exemple, il se forme de l'acide cinnamique, dans celle d'amandes amères de l'acide benzoïque, etc. etc., ou bien doit-on admettre avec Banhoff et Deyeux que l'huile se transforme en mucilage? Quelle est la nature exacte de ce dépôt qui paraît formé de globules et que quelques personnes considèrent comme une véritable formation organique?

D'où provient l'acide acétique qui est un des produits constants de la décomposition de beaucoup d'eaux distillées?

Tels sont les principaux points de l'histoire des eaux distillées qui demandent des recherches précises. Cette étude est longue et difficile, sans doute, cependant nous ne pensons pas qu'elle soit au-dessus des ressources de la chimie moderne, et nous croyons qu'en s'attachant à quelques cas particuliers, on pourrait encore obtenir des résultats d'un grand intérêt chimique et pharmaceutique. C'est ce qui a engagé la Société de pharmacie à proposer pour sujet de prix : l'*Étude de la composition des eaux distillées et des altérations spontanées qu'elles éprouvent.*

Les candidats auront la faculté de choisir trois eaux distillées médicinales, celles, par exemple, de fleurs d'oranger, de menthe et de laitue ou autres pour en étudier d'une manière complète la composition et les altérations spontanées.

Le prix sera accordé au meilleur travail fait d'après les indications qui précèdent.

Ce prix est de 2000 francs.

Les mémoires contenant, sous un pli cacheté, le nom des auteurs, doivent être adressés au secrétaire général de la Société de pharmacie, le 1er juillet 1857.

———

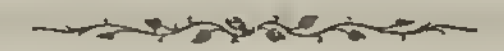
DISCOURS

PRONONCÉ

PAR LE PROFESSEUR GAULTIER DE CLAUBRY

SUR LA TOMBE

DU PROFESSEUR GUILBERT.



Messieurs, une triste cérémonie nous réunit en ce moment au bord de cette tombe; nous y sommes appelés à rendre les derniers devoirs au plus ancien de nos collègues; à dire un éternel adieu à celui qui nous a tous précédés dans une École à laquelle il est si honorable d'appartenir.

Quelques paroles sorties du fond du cœur, quelques souvenirs se rapportant à une longue carrière jalonnée par de bonnes actions, voilà tout ce que vous devez attendre de moi dans ce moment suprême.

Auguste-Marie-Denis Guilbert naquit à Saint-Denis, le 15 février 1782; son père, notaire de l'illustre abbaye dont le souvenir glorieux ne s'effacera jamais et dont la grande ombre de Suger rappellera jusqu'aux âges les plus reculés la gloire et les péripéties, le destinait à l'honorable carrière qu'il avait lui-même parcourue : mais à peine parvenu à l'âge où les études prennent un caractère sérieux, l'avenir s'était, pour ainsi dire, dérobé sous ses pas : la dévastation la plus sacrilége était venue faire disparaître, avec les monuments qu'elle renfermait, jusqu'aux cendres des générations de rois qui se trouvaient déposés dans cette célèbre enceinte.

C'est dans de telles conditions que son père dut continuer à notre collègue les soins de l'éducation de famille.

Trop jeune encore pour se trouver entraîné sous les drapeaux par la réquisition, Guilbert dut y prendre cependant sa place aussitôt que la conscription l'y appela. En 1802 il fut commissionné comme officier de santé, et pendant huit années il suivit nos armées en Allemagne.

Attaché au corps du général Bernadotte, il fut particulièrement chargé du service dans les hôpitaux du Hanovre, où il se distingua par sa régularité et par l'intelligence dont il fit preuve.

Un fléau qui accompagne fréquemment les mouvements des armées et porte partout ses tristes ravages, le typhus, s'était développé dans les hôpitaux de Landshutt, avec une telle intensité que leur séjour était devenu un objet de terreur pour ceux qui y pénétraient : militaires, officiers de santé, infirmiers, étaient à chaque instant décimés par la maladie.

Peu de jours nous séparent d'un moment où, sous l'influence d'un fléau non moins redoutable, nos glorieuses phalanges, qui viennent de porter si haut en Orient le nom de la patrie, étaient également moissonnées par milliers.

Quel Français pourrait avoir perdu le souvenir des nobles dévouements auxquels cette grande calamité a permis de se produire ?

Moins privilégiées à l'époque où servait notre collègue qu'elles le sont aujourd'hui, nos armées ne rencontraient pas un abbé Ferrari, dont l'une des gloires de notre médecine militaire a raconté, en termes si énergiques et si touchants, la généreuse abnégation et la mort : des PP. Gloriot, Parabère et de Damas, si bien appréciés de nos soldats : et ces filles de la Charité que, dans leurs souffrances ou au milieu des ombres de la mort, bénissent également amis et ennemis. Mais, pour l'honneur du nom français, pour celui de l'humanité, il s'y trouvait des hommes mus par le sentiment du devoir, forts de leur conscience, que n'effrayaient aucun danger, que le danger même rendait plus capable de l'accomplir généreusement.

Guilbert fut l'un de ces hommes.

Le sort avait désigné le pharmacien qui serait chargé du ser-

vice de l'hôpital de Landshutt; celui qui devait le prendre recula devant cette désignation : je tairai son nom; Guilbert s'offrit pour le remplacer; son courage produisit les plus heureux résultats : par ses soins, des améliorations rapidement exécutées, amenèrent un changement complet dans l'état sanitaire; l'hôpital fut transformé dans toutes ses parties.

Heureux, messieurs, celui qui sait puiser dans son propre cœur la récompense de ses bonnes actions; celui qui sait que l'accomplissement d'un devoir est le plus bel héritage qu'il puisse léguer à sa famille, et n'attend pas des hommes la rémunération qui lui serait si légitimement due.

La belle conduite de Guilbert fut signalée; la décoration demandée pour lui; mais la rapidité des mouvements militaires, des difficultés qui ont disparu aujourd'hui, laissèrent sans résultat pour lui l'honorable témoignage qui lui était rendu par ses chefs.

Si l'étoile de l'honneur n'a pas brillé sur sa poitrine, il était digne de la porter; pour l'homme d'honneur, cela suffit!

Dans ses vieux jours j'ai entendu notre collègue rappeler cet épisode de sa vie, simplement, sans amertume, comme sans ostentation.

C'est pendant son séjour en Hanovre qu'il s'unit à celle qui a fait le bonheur de son existence et sa consolation dans des peines supportées avec tant de courage.

En quittant le service militaire, Guilbert vint s'établir à Paris, où il exerça successivement la pharmacie dans deux officines.

En 1823 il fut nommé professeur adjoint d'histoire naturelle dans notre École.

Dans toutes les positions de la société, au milieu des jouissances qu'elle départit si inégalement, l'homme peut toujours se distinguer par ses vertus; mais c'est alors que de grandes douleurs deviennent son partage, que sa vertu acquiert plus de valeur véritable : ces douleurs n'ont pas été épargnées à notre collègue, et c'est pour tous ceux qui l'ont connu un sujet d'admiration constante que le souvenir de sa religieuse résignation.

En 1830, Guilbert prit à Paris le grade de docteur en méde-

cine; les pauvres conserveront longtemps le souvenir de son dévouement à leurs souffrances; pendant l'épidémie du choléra de 1832, il trouva particulièrement l'occasion de l'exercer.

Adonné à la pratique de la pharmacie ou de la médecine, il n'a publié qu'un petit nombre de travaux : qu'il me suffise d'en indiquer l'existence; c'est sous un tout autre point de vue que j'ai dû le considérer; aussi ne craindrai-je pas en terminant de reporter vos pensées sur l'homme de bien qui, sans s'arrêter au peu de récompenses qu'il avait recueillies pour ses services, consuma sa vie dans l'exercice des vertus privées, et mérite que chacun de nous, en s'éloignant de cette enceinte, se dise à lui-même : dans une position semblable, je serais heureux de l'avoir imité!

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR TH. HURAUT,

Lue à la séance de rentrée de l'École de pharmacie, réunie à la Société de pharmacie,

PAR M. DECAYE.

Messieurs, la Société de pharmacie m'a confié la douloureuse mission de vous parler de Huraut, l'un de ses membres, mort il y a quelques mois. Sans doute il eût mieux convenu à une voix plus exercée et plus éloquente de venir dire ici, dans cette séance solennelle, les mérites de notre regretté collègue; mais l'amitié qui m'unissait à lui depuis près de quinze ans m'a fait un devoir de ne point décliner ce périlleux honneur. Souffrez donc que prenant la parole pour rendre hommage à cette honorable et trop courte existence, j'essaye de vous retracer en même temps, dans une rapide esquisse, la vie et les travaux d'un homme qui illustre la profession pharmaceutique et doit nous être à tous un exemple à suivre.

Théodore Huraut est né à Commercy le 23 septembre 1813. Il commença en 1822, au collége de cette ville, ses études humanitaires, et à dater de cette époque, les souvenirs de sa famille et de ses amis nous le montrent marquant par des succès chacun de ses pas dans cette carrière scientifique qui devait, malheureusement pour nous, se fermer sitôt. Tandis que son aptitude au travail, son respect de la discipline, son esprit d'ordre lui méritaient l'estime de ses professeurs, son caractère doux, ouvert,

bienveillant, modeste, lui conciliaient l'affection durable de ses camarades.

Son goût pour l'histoire naturelle se manifesta de bonne heure. L'un de ses maîtres au collége, grand amateur et collectionneur d'objets se rattachant aux diverses branches de cette science, excitait les élèves à en rechercher et donnait à celui qui lui apportait un échantillon nouveau un des échantillons qu'il avait en double. Huraut était un de ses pourvoyeurs les plus zélés et les plus intelligents; quoique bien jeune, il sut profiter de ces échanges et les conserver avec tant d'ordre, en les augmentant de ses propres acquisitions, qu'il possédait déjà un herbier considérable où toutes les plantes de la contrée étaient méthodiquement classées, lorsqu'à la fin de ses études humanitaires il se décida à embrasser la profession de pharmacien.

Nous le voyons, en 1833, débuter comme élève chez M. Dommartin, pharmacien à Bar-le-Duc, et apporter dans cette condition nouvelle les mêmes qualités que nous faisions ressortir tout à l'heure. Après trois ans de stage dans cette honorable maison, il vint à Paris se perfectionner sous l'habile direction de M. Moutillard, dans l'officine duquel se perpétuaient, dans toute leur intégrité, et le culte des saines traditions de l'art et l'observation rigoureuse des devoirs professionnels. Dire qu'il y resta sept années en qualité d'élève, c'est faire tout à la fois l'éloge du patron et de l'élève. Pendant ce long stage, Huraut n'acquit pas seulement une expérience consommée de la pratique pharmaceutique; son esprit investigateur, amoureux de l'étude, lui faisait consacrer ses courtes heures de loisirs à la lecture des ouvrages spéciaux et surtout des livres ayant trait aux sciences physiques et naturelles; aussi, en 1838, fut-il admis avec distinction à prendre part aux travaux de l'École pratique. Là, son assiduité aux leçons, son habileté comme manipulateur, non moins que ses épreuves brillantes au concours de fin d'année, lui méritèrent la médaille d'argent. Quelques mois plus tard, le 12 mars 1839, pour couronner dignement la série de ses examens probatoires, il présenta et soutint une *Dissertation chimique sur l'hydrogène, suivie d'un nouvel aperçu sur la nature des sels*, travail original, en dehors du cadre ordinaire-

ment si restreint de ce genre de composition, et tellement remarquable en soi que les professeurs en votèrent unanimement l'impression aux frais de l'École de pharmacie.

Quoique muni, déjà depuis plus d'une année, de son diplôme, Huraut était encore à la recherche d'un établissement convenable, lorsque M. Moutillard fils, qui avait succédé à son père, se vit forcé, par l'état de sa santé, de céder son officine; appréciant à sa juste valeur celui dont il avait été si longtemps le camarade, il n'hésita pas à remettre en des mains qu'il savait en être dignes un établissement qui comptait, parmi ses anciens propriétaires les noms les plus honorables dans la profession pharmaceutique et notamment un directeur de l'École de pharmacie, le vénérable Trusson, dont M. Cap a esquissé autrefois l'intéressante biographie.

Malgré les graves et nombreuses occupations que lui imposait la direction de son officine, à laquelle il apportait la plus grande assiduité et la plus stricte vigilance, Huraut ne négligeait aucune occasion de contribuer à l'agrandissement du domaine de la science. Chercheur infatigable, il n'abandonnait une question douteuse que lorsqu'il l'avait résolue, un phénomène nouveau, que lorsqu'il l'avait expliqué. Au milieu de ces labeurs incessants, il trouva encore le temps de s'associer aux travaux de plusieurs sociétés savantes. Dans le but de se faire admettre à la Société d'émulation pour les sciences pharmaceutiques qui, fondée par les internes en pharmacie des hôpitaux, était cependant ouverte aux travailleurs étrangers à l'internat, pourvu qu'ils apportassent un mémoire original relatif à quelque point des sciences physiques, naturelles ou médicales, il présenta en 1841, à l'appui de sa candidature, une *Étude sur la constitution des produits désignés sous les noms d'uréthane, oxaméthane, etc., et leurs analogues*. Il fut admis à l'unanimité comme membre titulaire, et dès l'année suivante il était investi des fonctions de trésorier qu'il exerça jusqu'en 1850, époque à laquelle sa santé, déjà affaiblie, l'obligea de les remettre entre des mains plus valides. Élu membre de la Société de pharmacie en 1846, il s'y fit également apprécier par toutes les qualités qui le distinguaient d'une manière si éminente.

Le nombre des mémoires ou notes scientifiques qu'il lut dans

les séances de ces deux sociétés est considérable. Leurs titres, que je vais énumérer d'abord dans l'ordre de leur présentation, donneront une idée de la variété des sujets ; l'analyse que je ferai ensuite de quelques-uns d'entre eux fera voir de quelle façon neuve, ingénieuse, originale, il a su les traiter.

Outre le mémoire sur l'uréthane et l'oxaméthane que je viens de citer, il présenta de 1841 à 1848 à la Société d'émulation, les mémoires suivants :

— *Note sur une substance gélatineuse formée spontanément dans une eau portée plusieurs fois à* 80°.

— *Expériences sur la falsification des farines.*

— *Considérations sur le rôle que joue l'azote de l'air dans la vie des êtres organisés.*

— *Recherches sur la matière colorante du nerprun.*

— *Sur la présence d'une quantité extraordinaire de nitrate de potasse dans les tiges et feuilles de belladone fraîche.*

— *Note relative à la falsification du valérianate de zinc*, en collaboration avec notre collègue, M. Larocque.

Aucun des mémoires que je viens de signaler n'a été encore imprimé; ceux qui suivent ont été publiés dans le *Recueil des travaux de la Société d'émulation.*

— *Note sur l'origine du soufre dans les végétaux.*

— *Observation relative à la production de l'essence de valériane.*

— *Note sur la préparation de la limonade gazeuze purgative au citrate de magnésie.*

— *Observations sur les sucs éthérés des plantes actives.*

— *Note relative à la préparation de l'extrait de ciguë et à son action thérapeutique.*

— *Note sur une falsification de l'acide citrique et sur quelques faits relatifs aux tartrate et citrate de magnésie.*

— *Note sur la préparation du chloroforme*, en collaboration avec M. Larocque.

Les mémoires ci-après, lus à la Société de pharmacie de 1849 à 1852, ont été insérés dans la collection du *Journal de pharmacie.*

— *Note sur le baume tranquille.*

— *Examen comparatif des différents modes de préparation de l'iodure de plomb.*

— *Note sur un appareil pour préparer les extraits dans le vide.*

— *Note sur le sirop de ratanhia. Nouveau procédé pour préparer les sirops à base d'extrait.*

— *Note sur l'hydroferrocyanate de potasse et d'urée.*

— *Essai du gayac.*

— *Sur l'altération des pastilles.*

— *Observations sur le sirop de violettes.*

Dans ces divers mémoires le style est toujours simple, facile, précis, comme il convient à des travaux exclusivement scientifiques et l'argumentation de l'auteur est remarquablement méthodique et rigoureuse.

La thèse à laquelle Huraut a donné le titre de *dissertation chimique sur l'hydrogène* est suivie *d'un nouvel aperçu sur la nature des sels.* C'étaient là deux sujets vastes et difficiles, et il y avait pour un jeune homme une véritable hardiesse à s'attaquer à des questions aussi élevées; cependant, il faut le reconnaître avec notre savant collègue M. F. Boudet, qui a lu à la Société de pharmacie une remarquable analyse de ce travail, le choix de ces sujets a été pleinement justifié.

L'hydrogène doit-il être considéré comme un métal ou comme un corps simple non métallique? Telle est la question que s'est posée tout d'abord notre auteur. Les métalloïdes, dit-il, se distinguent principalement des métaux par la propriété dont jouissent leurs combinaisons oxygénées de former des composés acides ou neutres et jamais basiques; or l'hydrogène n'est pas dans ce cas, puisque l'eau remplit suivant les circonstances les fonctions d'acide ou de base, et peut être ainsi assimilée aux oxydes de certains métaux, tels que l'antimoine et le tellure, dont l'hydrogène d'ailleurs se rapproche par ses propriétés électriques, beaucoup plus que des métalloïdes.

Il signale en outre d'autres nombreux rapports de l'hydrogène avec l'antimoine, le tellure, l'aluminium et regarde sa métalléité comme très-vraisemblable; mais il voit en lui un métal électro-négatif, dont la classification est encore impossible dans l'état actuel de la science.

Quant à la nature des sels, voici comment il envisage la formation et la constitution de ces corps. Suivant lui, ils peuvent être divisés en trois séries distinctes d'après leurs principes constituants.

La première comprendrait tous les composés dans lesquels le même corps est le principe acidifiant de l'acide et basifiant de la base. Cette classe, la plus nombreuse, renfermerait tous les sels proprement dits, ceux qu'il appelle *sels vrais.*

La deuxième serait formée au contraire par les sels qui ont les mêmes corps pour élément acidifié et, pour principe acidifiant et basifiant, des corps différents.

La troisième serait constituée par ceux qui ne peuvent être compris dans les deux séries précédentes et qui sont formés de principes très-variables dans l'acide et la base.

Cette dissertation que je ne puis malheureusement analyser ici que d'une manière incomplète, n'ouvrait-elle pas brillamment la série considérable de ces travaux que j'énumérais tout à l'heure?

Dans un mémoire dont j'ai cité le titre, il recherche quelle peut être l'origine du soufre dans les végétaux. Après avoir rappelé les expériences de M. Vogel, desquelles il résulte que de jeunes plantes de *lepidium* qui avaient germé non-seulement dans un sol ne contenant ni soufre ni sulfates, mais encore dans une chambre à l'abri de tout contact avec des vapeurs sulfureuses, renferment cependant une grande quantité de soufre, il cherche à donner l'explication de ce phénomène en se fondant sur l'existence de l'hydrogène sulfuré dans l'atmosphère. Suivant lui, ce gaz, de même que l'acide carbonique, de même que l'ammoniaque, est absorbé par les plantes, puis sous l'influence des forces qui président à la vie végétative, décomposé en ses éléments, lesquels sont assimilés ou rejetés suivant le besoin.

L'un des travaux vraiment ingénieux que nous ait laissés notre regretté collègue, c'est la recherche qu'il a faite de la véritable nature de l'altération qui se produit dans les tablettes pharmaceutiques, lorsqu'elles sont *piquées,* pour nous servir de l'expression vulgaire. Il a trouvé: 1° que cette altération n'était point due à un simple ramollissement, qu'une dessiccation ul-

térieure ferait disparaître, mais à une transformation du sucre de canne; 2° qu'outre le glucose qui prend naissance dans cette circonstance, il paraît aussi y avoir formation de sucre liquide; 3° enfin que le sucre de canne subit, à la température ordinaire, une modification moléculaire semblable à celle qui se produit, d'après les expériences de M. Soubeiran, sous la même influence, à la température de l'ébullition.

Il a fait aussi des observations très-intéressantes sur le sirop de violettes. Ainsi, il a trouvé que cette préparation, obtenue par une infusion maintenue à 30° ou 40°, était incomparablement supérieure à celle que donne la simple infusion recommandée par le Codex. Il a constaté aussi que c'est à la présence des sels contenus dans l'eau employée qu'est due la coloration verte qu'on avait attribuée à une matière particulière. Aussi prescrit-il l'emploi de l'eau distillée pour faire l'infusion de violette. Mais la partie sans contredit la plus intéressante de la note de Huraut sur le sirop de violettes est celle qui a trait à l'action spéciale que l'étain exerce sur la matière bleue des violettes. Il résulte des expériences qu'il a faites à ce sujet que l'étain agit sur la matière bleue des violettes, comme sur les autres matières colorantes, en se combinant avec elles pour former une véritable laque, et que c'est à cette combinaison, à cette laque, que le sirop doit l'intensité de couleur qu'il prend dans son contact avec ce métal.

Les recherches de Huraut ont toutes un but d'application à la pharmacie pratique. Préparateur habile, analyste exact et rigoureux, il discernait avec une rare sagacité les méthodes les plus sûres d'expérimentation qui toutes lui étaient familières. Entre autres manipulations plus rationnelles dont il a enrichi nos laboratoires, nous signalerons un excellent procédé de préparation de l'iodure de plomb. Il consiste à obtenir d'abord de l'iodure de calcium et à le décomposer par du nitrate de plomb. Le rendement est plus abondant et la qualité du produit plus belle que par le procédé ordinaire : il ne contient notamment que peu ou point d'oxydo-iodure.

L'analyse ou la simple énumération que j'ai présentée des nombreux travaux de Huraut vous montre avec quelle ardeur il se livrait à l'étude. C'était là son occupation et sa distraction

de tous les instants ; souvent même il poursuivait ses travaux pendant les heures destinées au sommeil.

Tel que vous le connaissez maintenant, vous pressentez quel devait être le mépris de Huraut pour les manœuvres du charlatanisme. Il souffrait de voir la loi désarmée contre cette honte de notre époque, énergiquement flétrie du reste par la conscience publique. Le sentiment de l'honnêteté pharmaceutique était même porté si loin chez lui qu'à l'époque, où sous prétexte de réforme rationnelle de la pharmacie, on commença à voir dans les journaux de nombreuses réclames, il en fut singulièrement affecté et s'empressa de joindre habituellement à son nom, le nom respecté de Moutillard, son prédécesseur, afin qu'il ne risquât pas d'être confondu avec un homonyme.

Je ne vous ai jusqu'ici montré que le savant, que le pharmacien consciencieux, instruit et probe ; permettez qu'avant de finir, je vous dise comment il comprenait ses devoirs de citoyens. Occupé comme nous l'avons vu, il n'hésita pourtant jamais à prendre une large part dans les affaires et les charges publiques. Il était administrateur du bureau de bienfaisance, administrateur de la caisse d'épargne, membre du conseil de salubrité de son arrondissement, et dans l'accomplissement de ces diverses fonctions, il ne ménageait ni sa fortune, ni son temps, ni sa personne. Aussi son nom était-il cher aux malheureux, qui avaient si souvent ressenti les effets de sa bienfaisance. En récompense de son dévouement, lors de l'épidémie cholérique de 1849, une médaille d'argent lui fut décerné ; mais sa modestie égalait la bonté de son cœur, et bien loin de se prévaloir de distinctions dont d'autres se montrent si jaloux, il laissa ignorer à ses amis, à ses parents même qu'il eût reçu cet honneur pourtant si bien mérité.

Huraut était affable, toujours prêt à rendre service, et d'une bonté que quelques-uns de ses amis lui reprochaient de laisser aller jusqu'à la faiblesse. Porté naturellement à l'indulgence et à la conciliation, il éprouvait une peine réelle à donner tort à quelqu'un, et jamais il ne lui échappa une parole qui pût blesser un contradicteur, quel qu'il fût.

Depuis longtemps, malgré le calme et la régularité de sa vie, sa santé s'était fâcheusement altérée. Tourmenté de douleurs

cruelles de plus en plus fréquentes, il ne cessait pas néanmoins de se livrer au travail, lorsqu'au commencement de cette année des symptômes alarmants vinrent dévoiler la gravité d'un mal dont le zèle et le dévouement de son père, de ses amis, ne devaient plus, hélas, triompher!

Le repos le plus absolu fut prescrit, mais en vain; l'étude resta l'unique souci du malade. Prières, conseils, avertissements tout se brisa devant son inexorable résistance, et bientôt la mort vint le frapper dans la maturité de l'âge, et alors qu'une longue et fructueuse carrière lui semblait réservée.

Puisse, Messieurs, ce faible hommage rendu à la mémoire de notre excellent ami, ne pas paraître trop indigne des souvenirs qu'il a laissés parmi vous.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR BAGET,

Lue à la séance de rentrée de l'École de pharmacie, réunie à la Société de pharmacie,

PAR M. VUAFLART.

Messieurs, l'année dernière dans la même solennité que celle d'aujourd'hui, vous avez entendu l'éloge de Raymond enlevé en peu de jours à sa famille et à ses amis; nous venions de rendre les derniers devoirs à Baget, et comme si ce n'était pas assez pour la société de pharmacie d'avoir perdu deux de ses plus anciens membres en si peu de temps, nos rangs se sont encore éclaircis depuis!

Deux de nos collègues aussi instruits que modestes, Huraut et Quevenne, viennent de succomber au milieu de leur carrière, à des maladies que l'amour de la science et de leur art a dû contribuer à développer et à aggraver chez eux.

Dans la séance de la société de pharmacie du 7 de ce mois, M. le président m'ayant prié de retracer aujourd'hui la vie et les travaux de Baget, je déclinai cette mission, parce que les éléments me manquaient et qu'il m'était difficile de les réunir en si peu de temps; ayant pu, cependant, me procurer quelques documents, je vais essayer de passer en revue la longue carrière de ce digne confrère.

Charles-Jean-Thomas Baget naquit à Paris, le 1er novembre 1782. Son père, médecin de l'Hôtel-Dieu, le destinait à suivre

la carrière médicale, très en honneur dans la famille : le grand-père, le père et l'oncle de notre collègue étaient médecins.

Baget fit ses études dans une institution de la rue de Picpus, et il en poursuivait le cours, lorsqu'à l'âge de 13 ans il eut le malheur de perdre son père. Ce fatal événement survenu au milieu de la tourmente révolutionnaire de l'époque, fit sans doute craindre à sa mère de ne pouvoir le soutenir dans les longues et difficiles études de la médecine et changea la direction que le père avait l'intention de lui donner ; il fut décidé que le jeune Baget apprendrait la pharmacie.

Sur ces entrefaites, sa mère épousa en troisièmes noces M. Caullet de Veaumerel, médecin de Monsieur, comte de Provence, depuis Louis XVIII. Ce médecin était connu par plusieurs travaux sur l'électricité et le magnétisme animal. Il servit de guide et de conseil à Baget pendant les premières années de ses études pharmaceutiques, ce qu'il fit avec une sollicitude toute paternelle dont notre confrère conserva un religieux et reconnaissant souvenir ; il en parlait toujours avec respect.

Baget fit son apprentissage dans la pharmacie Charlard où il resta plusieurs années. Il puisa dans les traditions de cette honorable maison des habitudes d'ordre et d'exactitude qu'il conserva toute sa vie. En thermidor an VII, il fut nommé pharmacien de 3e classe à l'armée du Rhin et fit en cette qualité la campagne d'Allemagne.

En sortant de la pharmacie militaire il fut préparateur des cours de Bouillon-Lagrange à l'École de pharmacie.

Le 21 juin 1806 il obtint son diplôme de pharmacien et succéda définitivement à Nachet, dont il dirigeait déjà la pharmacie depuis deux ans, pour son propre compte.

Il fut nommé membre résident de la Société de pharmacie le 15 avril 1810, et depuis cette époque il a assisté à presque toutes les séances. Celle du 1er mars 1854 fut la dernière pour lui ; le 5 de ce mois il fut subitement frappé d'hémiplégie de tout le côté gauche, et malgré tous les secours de l'art, il succomba le 1er octobre de cette même année, à l'âge de soixante-douze ans, aux suites de cette attaque qui lui avait occasionné un ramollissement cérébral.

Les travaux scientifiques de Baget, sans être nombreux, n'en

sont pas moins remarquables, en ce qu'ils font reconnaître le véritable praticien et l'homme industrieux, ayant des idées très-justes de mécanique.

Il a publié dans le *Bulletin* et le *Journal de Pharmacie :* 1° La description d'un appareil destiné à remplacer les luts pour l'extraction du chlore.

2° Une note sur la marmelade de foie de soufre contre le croup.

3° Une note très-curieuse sur le moiré métallique.

4° Il a donné la description d'un sparadrapier à deux couteaux parallèles.

5° Il a le premier entrevu la caryophylline, qui fut plus tard reconnue aussi par Lodibert. Baget en avait remis un échantillon à M. Bonastre ; il a remarqué que le girofle des Moluques est celui qui en contient le plus, et que celui de Cayenne n'en contient pas ou très-peu. C'est donc à lui qu'est due la priorité de la découverte de ce produit.

Il a pris une part très-active à la rédaction du tarif ayant pour but de régulariser, autant qu'il est possible, les prix des médicaments dans les diverses officines.

Il fut un des fondateurs de la Société de prévoyance des pharmaciens de la Seine, et a constamment prêté un concours très-actif à cette Société, à l'époque où elle s'est le plus occupé de la répression du charlatanisme et des nombreux abus qui ont fait et qui font encore tant de mal à notre profession.

Les soins incessants que notre confrère donnait à sa pharmacie ne l'empêchèrent pas de se rendre utile à ses concitoyens. Il a rempli longtemps les fonctions de membre du Bureau de bienfaisance et d'administrateur de la Caisse d'épargne du septième arrondissement.

Pendant l'épidémie cholérique de 1832, il était un des membres les plus actifs de la commission de salubrité du même arrondissement, et lorsque le gouvernement décerna des médailles à ceux qui avaient montré le plus de zèle et de dévouement pour combattre le fléau, Baget fut un des premiers à qui elle fut accordée.

Le choléra de 1849 l'ayant retrouvé aussi dévoué qu'il l'avait

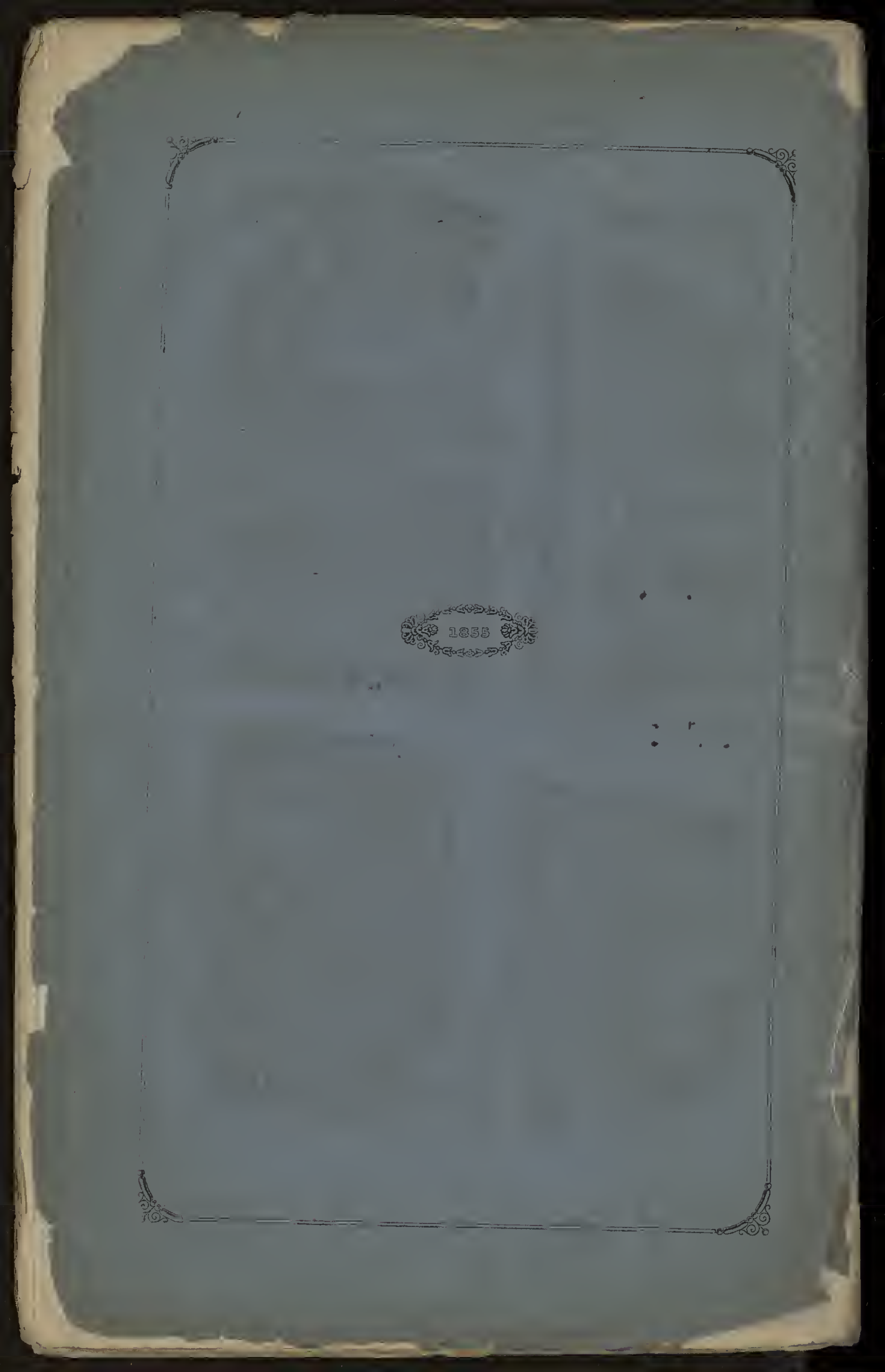
été en 1832, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, en récompense de ses nouveaux services.

Baget fut toute sa vie l'esclave du devoir; interne à Bicêtre, il ne cessa de remplir ses fonctions avec une exactitude exemplaire, et, pendant soixante ans qu'il exerça la pharmacie, il ne recula jamais devant aucune des exigences de sa profession.

Il était d'un commerce facile et obligeant, et n'hésitait jamais quand il s'agissait de rendre service.

Tels sont, messieurs, les détails que j'ai pu me procurer sur la vie et les travaux de Baget. Je regrette que l'honorable M. Soubeiran n'ait pas pu remplir la promesse qu'il avait faite de vous retracer cette vie si bien remplie. Sa parole que nous aimons toujours à entendre, vous eût, je n'en doute pas, plus intéressés que la mienne. Toutefois je m'estime heureux d'avoir rendu dans cette enceinte hommage à la mémoire d'un collègue que nous regrettons de ne plus voir à la place où il siégea pendant quarante-quatre ans.

PARIS. — IMPRIMÉ PAR E. THUNOT ET Ce,
rue Racine, 26, près de l'Odéon.


1855